




# Compte rendu du CSE du réseau France 3 Avril et mai 2026

Économies, c'est le maître mot qui fait obstacle à toute possibilité de débats de fond, dans ce CSE comme dans les instances de proximité. Comme souvent, les temps de crise sont le moment idéal pour faire passer les pires des décisions, France Télévisions n'échappe pas à la règle comme le rappelle notre liminaire ([à lire ici](#) )

## Compte rendu de la Commission Économie et Structure (COMECO)

---

Le budget 2026 de FTV a été voté à l'équilibre mais avec environ 150 M€ d'économies à trouver à l'échelle de l'entreprise. Une décision irresponsable de la PDG qui se couche devant le pouvoir politique.

Le réseau France 3 est mis à contribution à hauteur de 13,7 M€ sur un budget total de 440,4 M€, en baisse de 3,3 % par rapport à l'an dernier.

Au niveau de l'emploi, cela se traduit par une diminution de 81 ETP pour tout FTV, dont 45 pour le seul réseau régional. Cette saignée, décidée par la grande direction, illustre bien sa considération à l'égard des régions et des salariés de France 3.

Rappelons qu'en 2025 le budget alloué n'a pas été entièrement consommé, les antennes régionales ayant déjà économisé 16,8 M€ ! « Sans doute un excès de prudence », avance le directeur du réseau régional, alors que l'ensemble des directions avaient reçu l'instruction de serrer la vis et que les programmes avaient déjà été ajustés à la baisse. La CGT dénonce cette sous-consommation qui se reproduit chaque année, preuve de l'auto-censure et de la docilité des cadres du Réseau, et qui réduit l'activité des rédactions et des antennes à peau de chagrin.

Le plus gros coup de rabot du budget 2026 concerne les achats de programme aux producteurs privés avec une diminution de 7,7 M€ en 2026. Conséquences : pas plus d'activité en interne, malheureusement, mais davantage de programmes d'antenne devraient être mutualisés.

Autre source d'économie prévue, les frais de mission, ce qui montre que l'entreprise compte baisser encore le niveau d'activité des collègues CDD ou leur faire un chantage inadmissible sur leur prise en charge.

Côté recettes, c'est le grand vide avec des rentrées publicitaires qui se tarissent, notamment depuis le lancement des éditions ICI.

Pour résoudre cette équation impossible, la direction active le mode panique et annonce que l'entreprise n'ayant plus de trésorerie, elle envisage de vendre les bijoux de famille : certains sites du réseau régional sont mis à l'étude pour être vendus à des bailleurs qui nous les loueraient ensuite. Une vision à très court terme qui permettrait de faire rentrer un peu de cash,

mais qui ferait surtout le jeu des promoteurs immobiliers et des fonds de pension. On en est là...

## Antennes et Programmes

---

Au menu de la dernière commission Antennes et programmes, l'activité sur le web, mais aussi le bilan des municipales, les économies budgétaires et la multiplication des JT mutualisés, l'évolution annoncée de Dimanche en politique à partir de janvier 2027, le lancement d'ateliers de réflexions autour de l'avenir d'Enquêtes de région, l'évolution des matinales radio filmées à la rentrée, à la suite de l'arrêt du contrat avec Eden fin juin et le licenciement des éditeurs visuels.

Concernant le web, la bascule annoncée des contenus régionaux vers le site internet ici.fr pose beaucoup de questions qui n'ont pour l'heure aucune réponse de la part de la direction. Quels impacts sur la charge de travail ? Quelle gouvernance éditoriale commune ? Quelles conséquences sur l'audience de franceinfo ? Réponse sempiternelle : « On y travaille, ce n'est pas tranché ». Comme d'habitude. La direction évoque la difficulté des discussions avec Radio France. Bref, à ce compte, la bascule sur ici.fr n'est pas pour demain. La direction évoque désormais 2027, plutôt après les législatives...

On mesure cependant aujourd'hui les effets de la bascule d'URL de francetvinfo.fr vers franceinfo.fr. Loin des 100 millions de visites mensuelles que nous avons connues, on est redescendus à 67 millions (contre 80 millions pour Radio France). Autre explication avancée, le développement de l'intelligence artificielle qui tend à ringardiser les liens classiques des sites internet en proposant directement des synthèses d'infos ou d'articles.

Concernant l'antenne, la direction dit travailler à une évolution de l'émission mensuelle Enquêtes de région. Soit on conserve le principe d'une enquête mais cela devient une enquête de réseau (tournée par une région pour toutes les autres), soit on abandonne toute idée d'enquête et on s'oriente vers des magazines régionaux économique-sociétaux. Bref, encore un coup de canif à venir sur la « profondeur » du travail journalistique en région.

Les élus ont appris par la bande une énième évolution de l'organisation au sein de la direction du Réseau. Une partie du numérique, la partie éditoriale ayant trait à l'info, est transférée à la direction de l'info des régions (Michel Dumoret / Stéphanie Lafuente), Delphine Vialanet ne conservant que la « coquille globale » du web (la structure de backoffice, les sites, les réseaux sociaux, la partie programmes), avec le rattachement des coordinateurs centraux, à l'exception de trois d'entre eux qui travaillent plus spécifiquement sur l'info et changeront de rattachement.

Encore un coup de barre organisationnel qui montre bien le côté illisible de l'entité direction de l'antenne et programmes / direction du Réseau et le grand flou dans les attributions des uns et des autres au niveau central.

## Commission Emploi Formation

---

- **La Fabrique : - 16,2 ETP, un avenir de plus en plus flou**

Avec la suppression de deux cars de vidéo mobile à la Fabrique, des postes non pourvus et un recours toujours important à l'intermittence, les salariés comme leurs représentants n'ont aucune lisibilité de l'activité pour les mois à venir.


Quelle est aujourd'hui la stratégie pour la Direction des Moyens de Fabrication (DMF) ? La direction n'apporte aucune réponse de fond. Elle renvoie à d'autres interlocuteurs, en expliquant que les représentants RH présents ne sont pas les bons interlocuteurs pour parler de l'activité ou du plan de charge. Pour les élus, cela pose un problème majeur : on ne peut pas parler sérieusement d'emploi sans parler d'activité.

- **Dans les antennes régionales** : -54 ETP en 2025 (39 PTA / 15 journalistes)

La proportion des PTA dans cette réduction massive d'ETP en dit long sur l'avenir de l'activité dans nos antennes.

Le directeur du réseau France 3 a beau répéter à l'envi que le linéaire c'est fini, que nous sommes entrés dans l'aire du « streaming first », l'avenir des PTA ou le développement du numérique avec moins de journalistes n'a pas l'air de trop le préoccuper.

L'expérimentation en cours sur les vidéos destinées aux plateformes numériques semble être la seule boussole du moment, présentée comme porteuse de nombreux espoirs pour produire plus de « contenus » avec moins de personnels. Les monteurs seront-ils les prochaines victimes après la mise à l'écart des électros, des maquilleuses, des OPV et des techniciens vidéo ?

L'intégralité du compte-rendu de la commission emploi du 9 mars 2026 est [à lire ici](#) .

## La direction supprime un siège à la CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) : un très mauvais signal envoyé aux salariés du Réseau.

---

La direction du réseau France 3 ayant décidé de contester la désignation des 7 membres au sein de la CSSCT, les élus ont été contraints par le Tribunal Judiciaire à procéder à la ré-désignation des six membres de cette commission.

Rappelons que le siège supplémentaire avait été obtenu en 2022 à la suite d'un compromis entre la direction du Réseau et le CSE qui demandait de tenir compte « de la complexité du Réseau, des multisites et des problématiques de santé que l'on connaît ».

Qu'importe donc si depuis, les problèmes de santé au travail n'ont cessé de se multiplier et d'alimenter des alertes pour risques graves au point que la direction elle-même ne sait plus comment les endiguer.

La CSSCT est donc désormais composée de Bruno ESPALIEU (rapporteur), Karine CEVAËR, Rabéa CHAKIR-TREBOSC, Séverine DANGIN, Magali ROUBAUD-SOUTRELLE, Chloé TEMPEREAU.

## Bretagne : le dialogue social nivelé par le bas

---

En Bretagne sur le précédent mandat, l'instance mensuelle de proximité se réunissait sur une journée complète, ce qui, vu la consistance des ordres du jour, n'était pas de trop.

Cette façon de procéder était semble-t-il une exception dans le réseau régional, la direction a donc décidé d'en dénoncer l'usage, toujours à la recherche d'économies en alignant les choses sur les conditions les moins-disantes.

La direction dit s'en référer aux accords, toujours très prompte à les appliquer quand c'est au détriment des élus ou des salariés, moins en revanche quand cela induit pour elle des obligations...

La DRH du Réseau affirme qu'il s'agit d'un souhait d'harmonisation pour que « toutes les antennes du réseau régional fonctionnent de la même manière ». Un propos en contradiction avec la prétendue autonomie des directions régionales.

La procédure de dénonciation prévoit d'informer par courrier chacun des représentants de proximité concernés, pour une mise en place du nouveau système (réunion d'IP sur une demi-journée seulement) le 1<sup>er</sup> août.

On aura bien compris que l'injonction vient de la direction centrale. Mais c'est la direction régionale qui va devoir en assumer le service après-vente et les tensions sur le climat social local qui vont en découler.

En CSE, le directeur régional Laurent Le Mouillour égrène la check-list des éléments de langage : les prérogatives des RP ne se limitent pas aux réunions, il faut au contraire développer les relations au plus près avec les chefs de service pour régler les problèmes dans des délais plus brefs, et puis il y a les réunions de service pour évoquer les problèmes, et puis la direction est disponible au quotidien pour échanger sur tous les sujets.

Bref, on l'aura compris, l'idée est surtout de court-circuiter les représentants du personnel (dont on rappelle qu'ils ne sont pas soumis à une relation hiérarchique), d'éviter de tracer les choses, d'échapper à la collégialité des débats avec les élus et de transformer l'IP en une simple instance formelle d'enregistrement, en prenant prétexte du temps réduit pour évacuer bon nombre de sujets que la direction n'a pas envie d'aborder.

La CGT dénonce vivement cette nouvelle attaque contre le dialogue social et les prérogatives des élus, alors que, plus que jamais, leur rôle est essentiel dans une boîte où les conditions de travail se dégradent à la vitesse grand V.

## Risque Grave à Amiens, restitution du rapport d'expertise

---

Le rapport met en évidence des dysfonctionnements organisationnels et relationnels qui font échos à de nombreuses situations au sein du Réseau : coopération difficile entre encadrement de la rédaction et journalistes, insuffisance de débat professionnel, transfert des calages des rédacteurs aux RCA provoquant des erreurs, une perte de temps, de qualité du travail et un empêchement à faire son métier...

Du côté de la technique, les mêmes causes entraînant les mêmes effets, la baisse continue du niveau d'activité et le manque de dynamisme de l'encadrement pour impulser des projets affecte les salariés d'un sentiment d'appauvrissement du travail et de perte de sens au travail.

Mais ce qui frappe le plus ici c'est la dégradation des relations entre la direction et représentants du personnel à France 3 Picardie, qui semble sans issue. Plusieurs exemples de dysfonctionnements interpellent les élus du CSE qui s'inquiètent des conséquences sur la santé des élus amiénois et s'interrogent sur l'existence d'agissements discriminatoires.

Point positif, l'ambiance de travail semble s'améliorer depuis la nomination d'une nouvelle rédactrice en chef par intérim, en remplacement du rédacteur en chef qui est en arrêt maladie.

De nouvelles méthodes de travail semblent amorcées, avec davantage d'écoute et de propositions, selon l'expert qui note que « les salariés rencontrés, des représentants du personnel y compris, fondent l'espoir que certaines des difficultés au travail vont pouvoir être résolues, « par en bas », c'est-à-dire par le travail au sein de la Rédaction, sous l'impulsion de cette nouvelle direction et avec une démarche de concertation ».

Les élus ont voté à l'unanimité une résolution qui reprend les principales recommandations de l'expert.

## Déménagement du plateau de Paris Ile de France, la lutte continue !

---

Le combat qui opposait depuis des semaines les salariés de Paris Ile de France à leur direction sur le déménagement de leur plateau a fini par payer : c'est finalement le plateau des *4 Vérités* qui accueillera les éditions de PIDF durant la phase de travaux du plateau F, comme le demandaient les salariés et les élus depuis l'annonce du projet de déménagement.

Le prix à payer pour se faire entendre est considérable : 6 semaines de grève, des arrêts maladie en cascade, dont une dépression sévère, le déclenchement d'une alerte pour Danger Grave et Imminent (DGI) et l'intervention des élus du CSE sur site.

Le Directeur du réseau France 3 se félicite de la sortie du conflit, reconnaissant au passage : « On a été mis dans la boucle tardivement et on n'a pas su réagir, on n'a pas été bons dans la mise en œuvre, dans l'accompagnement ». En effet, le manque de coordination entre la direction de la Fabrique à laquelle est rattaché le personnel technique, et celle du Réseau à laquelle sont rattachés les journalistes, aura joué pour beaucoup dans la gestion de ce dossier.

En attendant de pouvoir utiliser le nouveau plateau, des groupes de travail sont mis en place, pour « construire le récit éditorial » rendu possible par l'utilisation de décors virtuels. La direction indique que le projet est maintenant « sur de bons rails », mais les élus notent encore de nombreuses zones d'ombre, tant sur le plan organisationnel que sur les futures conditions de travail des salariés.

Autre problème et pas des moindres, les éditions Outre-mer et le journal de France 3 Paris Ile de France devront se succéder en un temps record, soit moins de 10 minutes. La direction reconnaît la difficulté de l'exercice et envisage un « arbitrage » pour y remédier, mais au détriment de quelle rédaction ? La suite au prochain épisode.

## Déploiement d'Overdrive

---

Face à l'impréparation des responsables du projet, les techniciens de Reims avaient menacé de se mettre en grève pendant les Municipales s'ils n'obtenaient pas le report du déploiement chez eux de l'automate de production. Ayant obtenu gain de cause, c'est l'antenne de Poitiers, deuxième sur la liste, qui essuiera les plâtres de cette mise en route tant redoutée.


Les 8 années de discours rassurants des décideurs et les 2,34 millions d'euros dépensés jusqu'ici pour ce projet n'auront donc pas suffi à mettre les salariés en confiance.

Une régie « bac à sable » sera installée tour à tour dans chaque antenne, pour entraîner les petits garnements à se tenir tranquilles et à apprendre à jouer selon les prescriptions du constructeur.

En attendant, après la rébellion des Rémois, les Poitevins inquiets ont écrit à leur direction.  
Extrait :

*Aujourd'hui, nous nous posons une question simple : la direction a-t-elle réellement mesuré la réalité du travail avant d'acter un changement aussi structurant ?*

*Et au-delà, nous attendons autre chose qu'une esquive permanente à nos alertes : nous demandons qu'elles soient entendues, avec un véritable soutien aux équipes, et prises en compte avant toute décision qui engagerait durablement nos conditions de travail et la qualité des éditions.*

Les élus du CSE remettront le sujet sur la table en juin et surveilleront ce déploiement comme le lait sur le feu. Ils ont voté à l'unanimité une résolution [à lire ici](#) .

## Vidéosurveillance

---

Le directeur de la Sécurité et de la Sûreté (D2S) de France Télévisions a souhaité remettre de l'ordre dans les dispositifs de sécurité de tous les sites de l'entreprise, dans l'objectif d'harmoniser les procédures actuellement très disparates et parfois obsolètes au regard de la réglementation en vigueur.

Les élus du CSE sont consultés sur le projet de procédure d'accès aux images, le projet de note d'information destinée aux collaborateurs et le projet d'affichage à destination du public. L'avis des élus sera rendu au moins de juin, après avoir pris connaissance des résultats de la consultation juridique lancée par le CSE central.

Paris, le 11 juin 2026

### Vos élus au CSE



#### ► Titulaires :

Christian DUFOUR (Vendargues), Laurent MAAS, secrétaire du CSE (Nancy), Thierry PUJO (Limoges), Elisabeth THEUIL (Clermont-Ferrand), Rabéa CHAKIR-TREBOSC (Bordeaux), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Karine CEVAËR (Rennes), Anne-Sophie SABOUREAU (Lyon), Olivier GERBI (Marseille).

#### ► Suppléant·es :

Azouz CHAA (Besançon), Patricia MACARY (Toulouse), Isabelle PETIT-FELIX (Toulouse), Danilo COMMODI (Le Havre), Emeline DROXLER (Strasbourg), Xavier NAIZET (Orléans), Thiphaine PFEIFFER (Vaux-Sur-Mer), Éric DEBIEF (Besançon).

#### ► Représentant syndical : Pierre MOUCHEL (Bordeaux)